

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse

Tout en soulignant la difficulté de l'exercice auquel s'est livrée la section, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse estime que ce rapport est trop peu en phase avec le contexte économique et social, qu'il est partiel dans son constat et partiel dans ses propositions. L'état de la France ne saurait se résumer aux états d'âmes de certains acteurs économiques, il doit analyser les causes des inquiétudes et aspirations de nos concitoyens, à partir d'un diagnostic des attentes de la société et des forces et faiblesses de notre modèle social.

Pour commencer, il nous semble que le rapport sous-estime la compréhension des enjeux économiques et sociaux par les citoyens. Il est trop facile d'imputer le refus de politiques d'austérité ou de modification du pacte social à un défaut d'éducation des peuples !

Deuxièmement, l'approche du rapport nous apparaît à bien des égards paradoxale. En effet, tout en reconnaissant à plusieurs reprises que le système de protection sociale français a permis d'atténuer les effets de la crise, de soutenir la demande interne et de contenir la paupérisation des Français, il n'a cessé de le remettre en cause et d'en souligner les coûts pour les entreprises.

Pour rendre la dépense publique plus efficace, le rapport propose de renforcer la lutte contre les fraudes. Il est dommage de ne pas mentionner également les importants taux de non recours aux droits sociaux, en particulier au RSA, pourtant au cœur de l'actualité récente.

Derrière les concepts de crise morale, d'angoisse collective ou encore de vivre ensemble, mis en exergue par le rapport, il est en réalité tout simplement question du creusement des inégalités sociales et du délitement de la solidarité nationale. Or, il nous semble qu'il aurait fallu davantage insister sur la question sociale dans ce rapport.

Enfin, alors que le rapport précédent avait souhaité mettre l'accent sur la situation des jeunes, il faut cette année constater le faible cas qui en est fait.

Le rapport fait état de taux de chômage élevés dans certains quartiers, ainsi que pour les jeunes les moins qualifiés. Mais les difficultés d'insertion, malheureusement, ne concernent pas uniquement ces jeunes et le diplôme ne protège qu'imparfaitement du chômage et du déclassement. Ainsi que l'a montré l'avis sur l'emploi des jeunes voté récemment par le CESE, les causes du chômage des jeunes sont multiples et vont bien au-delà de la question de la formation.

Sur la formation, encore une fois, c'est l'idée d'une inadaptation entre les jeunes et le monde du travail qui prévaut. Or, cette idée est fautive, les jeunes sont cinq fois plus qualifiés que la génération de leurs parents. Ils ne sont donc pas « moins performants » contrairement à ce qu'insinue le rapport.

Face à cette situation, le rapport évoque le risque de marginalisation. Le risque que nous identifions relève davantage de la remise en cause de notre système de solidarité intergénérationnel par cette génération. En effet, les jeunes entre 18 et 25 ans demeurent exclus du droit commun, ils n'ont, par exemple, pas accès au filet de sécurité dont disposent les autres citoyens, ainsi que cela a été confirmé lors de la Conférence contre l'exclusion le 11 décembre.

Pour l'ensemble des raisons exprimées, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse s'est abstenu.